

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 05 AVRIL 2024

Date de convocation : 22/03/2024  
Date d'affichage : 22/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23  
Présents : 18 dont 3 pouvoirs  
Votants : 21

**Le cinq avril deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes,**

Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DETRAIT Michel - Maire

**Étaient présents :** M. DETRAIT Michel – M. DELCROIX Sébastien – Mme DUPIRE Agnès – M. HUVELLE Richard – Mme COCHARD Aurore – M. HERBAUT Jean-Jacques – Mme CAIL Marie-Béatrice - M. LEMIRE Régis – M. COUTO José – Mme LEGER Roselyne - M. DELVALLEE Pascal - Mme CHANDELIER Sylvie - Mme GILLOT Séverine –Mme VANDY Hélène – M. BEAUVILAIN Dylan - M. LEBRUN Willy – M. DUPONT Jérôme – M. DELON Patrick

**Étaient absents excusés :**

M. ANCELET Benoît a donné son pouvoir à M. DELCROIX Sébastien  
Mme CRETON Stéphanie a donné son pouvoir à Mme COCHARD Aurore  
Mme BORGES Perrine a donné son pouvoir à M. HUVELLE Richard  
Mme CAVRIL Isabelle  
Mme DECOTTE Valérie

**OBJET : Tarifs 2024 – A annexer à la délibération n°47/2023 du conseil municipal du 18 décembre 2023**

La Commission extra-municipale Comité de Bienfaisance Fraternelle, en charge de l'organisation des manifestations de la Mi-Carême a proposé à la Commission de finances, d'appliquer le tarif suivant pour la parade lumineuse et la consigne des gobelets personnalisés, tarifs qu'il convient d'annexer à la délibération n°47/2023 pour l'année 2024 :

OBJET	Tarif 2023	Tarifs 2024
Vente de bâtons lumineux	-	1,50 €
Consigne gobelets personnalisés	-	1,00 €

**Le Conseil Municipal,**

**Où l'exposé du rapporteur**

**Après en avoir délibéré**

**avec 21 VOIX POUR**

**Approuve ces tarifs qui seront annexés à la délibération n°47/2023.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le  
Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

Envoyé en préfecture le 10/04/2024  
Reçu en préfecture le 10/04/2024  
Publié le  
ID : 059-215904673-20240406-2024\_09-DE

ET ONT LES MEMBRES PRESENTS  
SIGNE LECTURE FAITE  
POUR COPIE CONFORME  
A PONT SUR SAMBRE  
Le 06 Avril 2024  
M. DETRAIT - Maire

